



Messages contradictoires

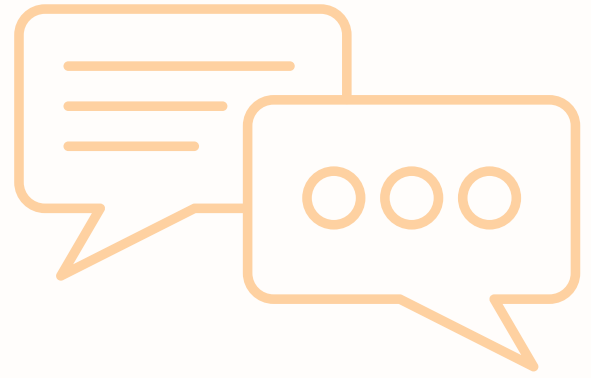
Par Dan Oldfield, Président de l'ANR

Il y a beaucoup de points en jeu pour CBC/Radio-Canada dans le prochain budget fédéral. Le budget doit être déposé le 4 novembre. Nous espérons que le gouvernement clarifiera un conflit évident concernant le financement de notre radiodiffuseur public.

L'ANR a publiquement demandé un financement accru et stable à long terme pour CBC/Radio-Canada. Et oui, nous avons un intérêt personnel dans cette question. CBC/Radio-Canada est le commanditaire de nos régimes de pension et d'avantages sociaux. Mais, au-delà de cela, c'est aussi une institution que nous avons contribué à bâtir et qui, selon nous, joue un rôle essentiel dans la préservation de notre démocratie, particulièrement à une époque où la propriété des médias privés est aussi concentrée.

Le conflit découle de deux annonces très différentes du premier ministre Carney. Au cours de la campagne électorale fédérale, il a annoncé que le Parti libéral garantirait une hausse immédiate de 150 millions de dollars du financement accordé à CBC/Radio-Canada et a ajouté: « Nous prévoyons que, dans les années à venir, nous continuerons d'augmenter ce financement jusqu'à ce qu'il soit comparable à celui accordé à d'autres radiodiffuseurs publics. » Cet engagement a été réaffirmé par le ministre du Patrimoine, Steven Guilbeault, lors d'une récente réunion du Comité permanent du patrimoine canadien. Nous pouvons donc nous attendre à le voir figurer dans le prochain budget.

Carney a également promis que le financement de CBC/Radio-Canada deviendrait légalement statutaire, ce qui signifie que tout changement devrait être approuvé par le Parlement, et non simplement par le cabinet du gouvernement. Cela rendrait l'institution moins vulnérable aux décisions du gouvernement en place.



Cependant, dans une annonce faite après les élections, le premier ministre s'est engagé à réduire les dépenses gouvernementales de 15 % d'ici l'exercice financier 2028-2029. Les sociétés d'État sont incluses dans cette annonce.

Pour CBC/Radio-Canada, cela pourrait représenter jusqu'à 98 millions de dollars pour l'exercice 2026-2027, montant qui atteindrait 198 millions de dollars sur trois ans. Des réductions d'une telle ampleur, si elles étaient mises en œuvre, auraient inévitablement un impact sur les emplois, les programmes et les services. Il est clair que ces deux déclarations sont irréconciliables.

À ce stade, il a été demandé à CBC/Radio-Canada de « simplement élaborer des propositions ». Toutes ces propositions seront évaluées par le gouvernement, et les décisions finales seront intégrées au Budget principal des dépenses pour 2026-2027, qui sera rendu public au début de l'année prochaine.

Le diable se cache dans les détails, mais il est difficile d'imaginer des « propositions » qui permettraient à la fois une augmentation du financement de CBC/Radio-Canada et une réduction budgétaire de 15 %.

Pour sa part, la nouvelle présidente de CBC/Radio-Canada, Marie-Philippe Bouchard, reconnaît l'existence de ce conflit apparent et l'incertitude qu'il engendre, tout en soulignant que la société a déjà connu des périodes d'incertitude par le passé.

Mme Bouchard indique qu'un nouveau plan stratégique est en cours d'élaboration, lequel mettra l'accent sur les priorités du radiodiffuseur public pour les années à venir. Ce plan sera présenté aux Canadiens lors de la prochaine assemblée publique annuelle de la société.

Plus tôt la question du financement de CBC/Radio-Canada, à court comme à long terme, sera réglée, plus tôt l'organisation pourra se consacrer pleinement à la mission pour laquelle elle a été créée. Plus que jamais, les Canadiens ont besoin d'un radiodiffuseur public fort et fiable, capable de faire la part des choses dans la mer de mésinformation et de désinformation.

FONDS D'AIDE SPÉCIAL (FAS)

Le FAS rembourse certains frais médicaux non couverts par un régime de santé. Les membres sont fortement encouragés à envoyer leur formulaire de demande du FAS au bureau de l'ANR avant de le soumettre. Le personnel s'assurera que votre formulaire est complet.

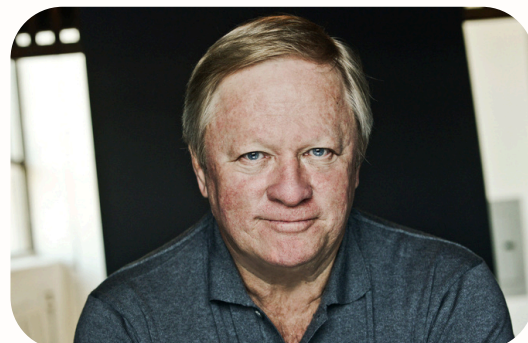
Envoyez-le par courriel à : info@retraitessrc.ca.

Saison de changement, objectif constant

Message du président
par Dan Oldfield

Salutations,

L'automne est de retour, avec ses feuilles qui se colorent et l'air qui se rafraîchit. L'été semble toujours passer trop vite. J'espère que vous avez trouvé le temps d'en profiter — de voyager, de sortir, de vous détendre et de passer du temps avec votre famille et vos amis. Pour ma part, tout en veillant à ne pas perturber la nature, j'ai réussi à attraper quelques poissons. J'ai aussi joué quelques rondes de golf plutôt médiocres, mais cela en valait la peine pour retrouver de vieux amis.



Dan Oldfield, président de
l'Association nationale des retraités de
la SRC.

Même si les choses ont ralenti pour nous pendant l'été, la période a tout de même été étonnamment occupée. Le système de versement du surplus semble avoir trouvé son rythme, et nous pouvons nous attendre au prochain dépôt au début du mois de novembre.

Nos comités, axés sur les priorités clés — communications, adhésion, équité, diversité et inclusion (EDI), et défense des intérêts — ont travaillé activement à la réalisation des objectifs stratégiques établis par le conseil d'administration l'automne dernier. Nous examinerons leurs progrès lors de la réunion nationale du conseil plus tard ce mois-ci. Vous pourrez en apprendre davantage sur ce travail important dans la présente édition de « CONTACT ».

Sur le plan de la défense des intérêts, nous continuerons de faire avancer notre programme, en mettant l'accent sur des enjeux tels que la préservation de la radiodiffusion publique et son rôle dans la protection de notre démocratie, la défense des régimes de retraite à prestations déterminées, ainsi que la promotion d'un meilleur accès à des soins de santé de qualité. Je sais que certains en ont peut-être assez de m'entendre le répéter, mais le recrutement de nouveaux membres est notre raison d'être. L'ANR doit croître pour survivre, demeurer influente et assurer le leadership nécessaire pour l'avenir. Malheureusement, il y a encore environ 4 000 membres du régime de retraite de CBC/Radio-Canada qui ne se sont pas encore joints à l'ANR.

L'ANR compte. Elle accomplit un travail remarquable au nom de tous les retraités, et ce travail repose principalement sur des bénévoles — des personnes qui non seulement soutiennent financièrement l'organisation, mais qui y consacrent aussi des milliers d'heures. Si vous n'êtes pas encore membre, joignez-vous à nous.

J'espère que vous apprécierez cette édition de CONTACT. Et si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Nous sommes toujours heureux de pouvoir vous aider.

Dan Oldfield

De grands changements à venir dans les communications de l'ANR !

Cette année, l'ANR souligne le 25^e anniversaire de sa fondation. Quel meilleur moment pour entreprendre une refonte et une revitalisation de nos communications ?

Le processus a débuté il y a un an, lorsque le conseil d'administration national a approuvé un nouveau plan stratégique de communication détaillé ainsi qu'une politique de communication. Par le passé, nos communications étaient, pour la plupart, improvisées et réactives. Il fallait que cela change.

Les premières étapes ont consisté à créer un comité des communications chargé de mettre en œuvre la stratégie et à embaucher une agente des communications. Lilia Rassoul s'est jointe à nous en janvier. Lilia est une jeune professionnelle du marketing et des communications qui apporte à l'équipe des compétences modernes et essentielles dont nous avons grandement besoin.

La prochaine étape, sous la direction de Lilia, a été la refonte de notre bulletin national, Contact, ainsi que le développement de notre présence sur les médias sociaux. Notre page Facebook nationale compte maintenant près de 900 membres, et nous avons également une communauté active sur Instagram et LinkedIn. Lors de la récente élection fédérale, nous avons su tirer pleinement parti des médias sociaux, générant des milliers de mentions J'aime et de commentaires sur certaines de nos publications.

Mais ce qui est encore plus enthousiasmant, c'est la refonte complète de notre site Web et le rafraîchissement de notre image de marque. Au cours des prochains mois, vous découvrirez une toute nouvelle image pour les communications de l'ANR, y compris un nouveau logo qui, comme l'actuel, s'inspire de nos racines à Radio-Canada, tout en y ajoutant une énergie et une vitalité renouvelées. Même notre palette de couleurs évolue, nous offrant plus de flexibilité dans la conception de nos communications.

Le nouveau site Web sera plus simple à naviguer, axé sur nos messages clés de communauté et de défense des intérêts. Moderne, visuellement attrayant et accessible, rempli d'informations utiles, il deviendra votre source principale pour tout ce qui concerne l'ANR.

Nous cherchons des collaborateurs et des chroniqueurs pour Contact !

Si vous avez une idée d'article ou un domaine d'expertise que nos membres aimeraient lire, faites-le nous savoir.

Envoyez-nous votre proposition ! Nous avons aussi besoin de rédacteurs et pouvons vous attribuer un sujet si vous préférez.

Écrivez-nous à : info@retraitessrc.ca.

Surveillez notre lancement en janvier – Nouvelle année, nouveau look !

Versement du surplus de novembre

Les membres de l'ANR recevront leur versement du surplus de pension le 4 novembre. Les paiements seront effectués de la même manière que le dépôt régulier de votre pension. Le montant reçu est basé sur un pourcentage de vos cotisations à vie au régime de retraite de CBC/Radio-Canada.

Les détails individuels seront disponibles au cours de la semaine du 20 octobre. Des renseignements sur la façon d'accéder à ces informations ont été fournis par le Centre d'administration des pensions (CAP).



Le versement de novembre sera le quatrième paiement consécutif. Les versements de surplus aux membres du régime auront atteint près d'un quart de milliard de dollars d'ici la fin de l'année. Et, selon toute vraisemblance, les cotisants peuvent s'attendre à un autre versement l'an prochain, le régime continuant de bien performer avec des actifs dépassant les 8 milliards de dollars.

Si vous éprouvez des difficultés à accéder à vos renseignements, veuillez communiquer avec le CAP au : 1-888-604-9258.

Faire entendre nos voix – 2.0

Par Barbara Saxberg, présidente de la région de l'Ontario et présidente du Comité national de défense des intérêts

Le Comité national de défense des intérêts de l'ANR est de nouveau en action après une pause estivale bien méritée, suivant notre travail entourant la récente élection fédérale. En tête de notre liste de priorités figure la volonté de faire entendre notre voix au sujet des plans du gouvernement libéral pour CBC/Radio-Canada. Vous vous souviendrez que, durant la campagne électorale, le premier ministre Carney avait formulé d'importantes promesses concernant CBC : plus de financement et, peut-être encore plus important, une législation garantissant un financement stable, peu importe le parti au pouvoir. Cependant, le message est devenu confus depuis la demande du gouvernement à tous les ministères fédéraux de trouver des économies équivalant à une réduction budgétaire de 15 %.

L'équipe de défense des intérêts de l'ANR portera donc une attention particulière au budget de novembre, tout en s'assurant de faire savoir au gouvernement que nous surveillons la situation. Nous croyons que le gouvernement actuel doit être tenu responsable de ses engagements. Nous espérons également entamer des rencontres avec les députés impliqués dans les dossiers liés aux arts et à la culture, afin de faire entendre notre voix et nos préoccupations.

Pour en savoir plus, consultez l'article vedette "Messages contradictoires".

Le comité s'est également fixé des objectifs globaux : nous devons accroître notre visibilité publique en tant que voix crédibles et expérimentées sur les enjeux qui nous concernent. Nous souhaitons développer notre influence auprès des décideurs sur ces questions, être respectés et écoutés, et établir des partenariats avec ceux qui partagent nos préoccupations.

Il a été particulièrement décevant de constater le peu d'attention accordée au rôle des aînés au Canada dans les plateformes des partis politiques. Les aînés semblent souvent faire l'objet de belles paroles sans suite concrète. La Journée nationale des aînés, célébrée le 1er octobre dernier, en est un bon exemple. Le gouvernement a déclaré : « C'est l'occasion pour tous les Canadiens de se joindre à la célébration des personnes âgées à travers le pays — qu'il s'agisse d'un parent, d'un collègue, d'un voisin ou d'un ami. Le gouvernement du Canada est fier de reconnaître les contributions que les aînés du Canada ont apportées et continuent d'apporter à nos familles, à nos collectivités et à notre société. »

Le gouvernement a ensuite proposé plusieurs façons de célébrer, comme dire merci, rendre visite et saluer, faire des courses, aider avec les tâches ménagères ou encore faire une promenade.

Bien que les petits gestes individuels soient appréciés, les aînés du Canada ont besoin — et méritent — bien plus que cela. Il faut des mesures concrètes et significatives qui apportent un véritable changement dans la vie des personnes âgées.

Dans un premier temps, nous avons l'intention de faire du futur de CBC/Radio-Canada une priorité, mais nous surveillerons également de près toute tentative visant à affaiblir les régimes de retraite à prestations déterminées ou à réduire les engagements en matière de soins de santé. Nous notons aussi que le coût de la vie, bien qu'il touche de nombreux Canadiens, est une préoccupation majeure pour les aînés à revenu fixe.

Nous chercherons des réponses — et nous partagerons bientôt des façons concrètes pour vous impliquer. Joignez-vous à nous. Faites entendre votre voix. Nous avons plus que jamais besoin de vous.



Découvrez ce que certains de nos membres accomplissent dans la plus récente édition de Vie en mouvement (p. 9).

Que faire lorsqu'un retraité n'est plus en mesure de gérer ses affaires ou est décédé ?

Par Talin Vartanian, vice-présidente régionale de l'Ontario, et Gail Carducci, vice-présidente nationale, anglophone

Nous savons qu'il n'est jamais facile d'aborder ce sujet, mais il est important d'être préparé. Si un retraité de CBC/Radio-Canada devient incapable de gérer ses propres affaires ou décède, voici ce que les familles et les aidants doivent savoir.

Votre numéro d'identification de CBC (ID CBC) est essentiel. Gardez-le toujours à portée de main. Il se trouve sur :

- Votre avis de dépôt de décembre (ou celui émis en janvier) ;
- Votre état annuel du régime de retraite, envoyé en juin ;
- Votre ancienne carte d'identité de CBC, si vous l'avez toujours.



Le numéro d'identification est généralement composé de six lettres et/ou chiffres. C'est une information très importante lorsque vous communiquez avec le Centre d'administration des pensions.

Qui contacter ?

Communiquez avec le Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada au 1-888-604-9258.

Veuillez noter que tant que le retraité est vivant, seule une personne détenant une procuration peut agir en son nom.

Après le décès, le Centre traitera avec le conjoint, un membre de la famille ou le liquidateur de la succession.

Documents et renseignements à fournir

Le Centre d'administration des pensions vous demandera les informations suivantes :

- Nom complet du retraité
- Numéro d'identification CBC/Radio-Canada
- Adresse complète et numéro de téléphone
- Date de naissance
- Date du décès (avec le certificat de décès, habituellement fourni par la maison funéraire)

Si vous détenez également une assurance vie par l'entremise de CBC, ce même numéro de téléphone vous mettra en relation avec le service approprié.

Planifier à l'avance facilite les choses
Nous encourageons vivement tout le monde à :

- Avoir un testament valide ;
- Désigner une personne détenant une procuration ;
- S'assurer qu'une personne de confiance figure sur vos comptes bancaires.

Sans ces précautions, les familles pourraient faire face à de longs retards et à des démarches complexes pour accéder aux comptes et aux prestations.

Ressources supplémentaires

Le Centre d'administration des pensions offre un guide pratique pour vous aider, vous et votre famille, à préparer l'avenir. Vous pouvez le consulter à l'adresse : www.pensionadmin-cbc-src.ca ou dans la section des membres du site Web de l'ANR.

Vous pouvez également joindre le Centre par la poste : Centre d'administration des pensions de CBC/Radio-Canada
2200 – 630, boulevard Robert-Bourassa
Ouest. Montréal, (Québec) H3B 1S6.

À propos du testament et de la procuration

Ces documents sont régis par les lois de chaque province. Si vous déménagez dans une autre province, assurez-vous de les mettre à jour. Le site Web du barreau de votre province peut vous fournir des renseignements et des conseils utiles.



De l'intention à l'action : le guide EDI de l'ANR

Par Ron Charles, président du Comité permanent sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)

Les membres du Comité permanent sur l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI) ont connu un été bien rempli, travaillant avec une chercheuse/rédactrice engagée pour élaborer un guide EDI documenté et bien structuré.

La chercheuse et rédactrice indépendante, Ilana Mandel, est une experte en la matière qui a rédigé plusieurs rapports et guides sur l'inclusion et l'accessibilité pour des ONG et des organismes gouvernementaux.

Le guide prend la forme d'une série de listes de vérification destinées à aider les bénévoles de l'ANR à s'assurer que nos événements, réunions et communications avec les membres soient véritablement inclusifs et accessibles. Une section de ressources, à la fin du guide, contient des informations utiles ainsi que des coordonnées d'organismes œuvrant pour l'accessibilité. Le guide nécessite encore quelques ajustements avant d'être finalisé, mais nous espérons pouvoir le remettre aux bénévoles dans les prochains mois.

Une fois le guide terminé, les membres du comité EDI seront actifs dans sa promotion au cours de la prochaine année. Nous prévoyons également de recueillir les commentaires des membres afin d'évaluer l'utilité du guide et de déterminer les améliorations possibles.

Parallèlement, nous souhaitons aborder une autre partie du mandat fondateur du comité, soit le renforcement des connaissances des dirigeants de l'ANR en matière de diversité et d'inclusion. Le comité discute encore de la meilleure façon de s'y attaquer.

La vie en mouvement

Ce que font nos membres - Quelques auteurs parmi nous

Brian Stewart : aux premières loges de l'Histoire

Brian Stewart, ancien correspondant étranger de CBC devenu auteur, donne vie à son expérience du terrain dans son livre *On the Ground*. Ses mémoires couvrent des guerres et des crises, de l'Éthiopie au Moyen-Orient, et incluent des entretiens avec des figures marquantes telles que Nelson Mandela et Margaret Thatcher.

Mentor et voix médiatique respectée, Stewart y réfléchit sur le courage, l'éthique et le devoir de témoigner.

Apprenez-en plus au : www.bit.ly/3KLcdIR



Brian Stewart revient sur une vie consacrée au journalisme dans *On the Ground*.



Claude Morin lors du lancement de son livre *Élise et Irène* à Rimouski.

Claude Morin : un hommage à la famille et à la mémoire

Dans *Élise et Irène*, le journaliste à la retraite Claude Morin mêle réalité et fiction pour retracer la vie de sa mère et de sa tante dans le Bas-Saint-Laurent, entre 1935 et 1945.

Inspiré d'événements réels — notamment du tragique accident de train survenu à Mont-Joli en 1941 —, le roman devient un hommage sobre et émouvant à la résilience, à l'amour et à la mémoire familiale.

Apprenez-en plus au : www.bit.ly/3IrbfAh

Mérité, pas donné — un mémoire sur la ténacité et la réinvention

The *Long Road to Easy Street* est le récit franc et authentique de Margaret Pacsu, une histoire de changement et de persévérance. Elle y retrace les tournants personnels et professionnels qui ont transformé sa vie, mettant en lumière les habitudes, limites et petits gestes quotidiens qui permettent de faire durer le progrès.

C'est un récit direct, centré sur l'histoire, dans lequel s'entremêlent des réflexions pratiques, destiné à tous ceux qui cherchent à se réinventer ou à reprendre leur élan pour la suite.

Apprenez-en plus au : <http://www.bit.ly/46XEBYX>



Margaret Pacsu partage des récits sincères de changement et d'élan dans *The Long Road to Easy Street*.

Lettres à la rédaction – Votre voix compte !

Nous aimerions avoir de vos nouvelles !

Qu'il s'agisse d'une réaction à un article, d'un récit personnel ou de vos réflexions sur des enjeux importants pour notre communauté, partagez votre point de vue avec nous.

Certaines lettres pourraient être publiées dans une prochaine édition de CONTACT.

**Écrivez-nous à : info@retraitessrc.ca
ou téléphonez au : 1-877-361-9242**



Conseil d'administration de l'ANR

Dan Oldfield
Président
dan_oldfield@hotmail.com

Réjean Labrie
Trésorier
reggie.labrie@gmail.com

Gail Carducci
VP, Anglophone
gail.carducci@gmail.com

Pierre-Léon Lafrance
VP, Francophone
lafrancepl@hotmail.com

John Mang
Président, CB/Yukon
mangsong@shaw.ca

Lutz Walsh
Président, Alta/Sask/T.N.-O
beaupre.walsh@sasktel.net

Frank Machovec
Président, Manitoba
fmachovec@gmail.com

Barbara Saxberg
Présidente, Ontario
bsaxberg@outlook.com

Talin Vartanian
VP, Ontario
talinv@gmail.com

Marc-Philippe Laurin
Représentant du CCSB et
président, Région de la capitale
nationale / Nunavut
mplaurin@gmail.com

Jean-Claude Labrecque
Président, Québec
jc84labrecque@gmail.com

Micheline Provost
VP, Quebec
mprovost@videotron.qc.ca

Jeannita Richard
Directrice, Québec
jarichard09@gmail.com

Geoffrey Turnbull
Président, Maritimes
g.turnbull1645@gmail.com

Jon Soper
Président, T.-N.-L.
Aussi représentant au conseil des
fiduciaires du régime de retraite
jonsoper@nf.sympatico.ca

